

d'urgence du Québec pour venir en aide à la PME et; considérant le désastre des politiques économiques du gouvernement libéral au Québec et dans l'ensemble du Canada.

Je propose, appuyé par l'honorable député de Broadview-Greenwood (M. Rae):

Que cette Chambre condamne le gouvernement libéral pour son attitude cavalière et son refus de coopérer avec les provinces en matière économique.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LE DÉPUTÉ DE BROADVIEW-GREENWOOD

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Schroder (Guelph): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Compte tenu du fait que l'ex-critique financier du Nouveau parti démocratique suit l'exemple du gouvernement canadien en promettant d'aider davantage le logement coopératif dans la province de l'Ontario, et comme il est question que celui-ci, qui est maintenant chef du NPD ontarien, quitte bientôt la Chambre, je propose, avec l'appui du député de Willowdale (M. Peterson):

Que l'ex-critique financier du NPD ne démissionne pas de son siège à la Chambre avant d'avoir usé de son influence pour tenter de persuader les gouvernements néo-démocrates de la Saskatchewan et du Manitoba d'établir eux aussi un programme d'aide au logement coopératif dans leur province.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LES CONSÉQUENCES DES POLITIQUES DES LIBÉRAUX ET DES NÉO-DÉMOCRATES POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente pour les agriculteurs de l'Ouest. Le renversement du gouvernement conservateur par la coalition NPD-Trudeau a eu des répercussions extrêmement néfastes pour l'ouest du Canada; il y a eu notamment le PEN . . .

Des voix: Croa, croa, croa!

Questions orales

M. Gustafson: . . . et la hausse du prix de l'essence en Saskatchewan, de 87c. le gallon.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le député a le droit de proposer sa motion à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Gustafson: A cause de cette coalition, le tarif statutaire du Pas du Nid-de-Corbeau risque d'être supprimé. Aussi, je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le gouvernement fasse le nécessaire pour revenir sur sa décision à propos du tarif statutaire du Pas du Nid-de-Corbeau et qu'il accuse la coalition NPD-Trudeau d'avoir causé des ennuis aux agriculteurs de l'ouest du Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

Mme le Président: Le député de Vancouver-Sud.

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il n'est pas à la Chambre en ce moment mais on me dit qu'il doit y venir. Puis-je reporter ma question jusqu'à ce qu'il arrive?

Mme le Président: Le député d'Hamilton-Wentworth.

* * *

LA CONSOMMATION

L'INCIDENCE DES TAXES SUR L'ÉNERGIE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Les Canadiens sont encore aujourd'hui frappés durement par la hausse du prix de l'essence et du mazout. Comme les chiffres du ministère des Finances nous disent que depuis l'an dernier les consommateurs canadiens ont assumé un fardeau de taxes indirectes de plus de six milliards de dollars, soit \$881 par famille en un an, et comme le revenu réel du Canadien moyen a baissé alors que les recettes du gouvernement fédéral ont augmenté, pourquoi le ministre de la Consommation et des Corporations n'estime-t-il pas de son devoir de protéger les consommateurs contre ces taxes dévastatrices, et surtout les gagne-petit, les agriculteurs, et la classe moyenne, dont entre autres les chefs de famille qui n'ont pas droit au SRG?